

numéro 340

votre mensuel

FOS -sur-Mer

Décembre 2023



FOS, en lumière



Chères Fosséennes,
Chers Fosséens,

Je vous souhaite ainsi qu'à tout ceux que vous aimez de très belles fêtes de fin d'année.

Notre Ville sera encore au rendez-vous pour vous proposer une ambiance et des animations qui permettront aux enfants et à toute la famille de rêver et de vivre pleinement cette période enchantée.

Plus que jamais nous en avons besoin, dans un contexte national et international peu propice aux perspectives et à l'optimisme.

L'inflation en particulier porte de rudes coups au pouvoir d'achat et nous avons su anticiper une telle conjoncture en créant notre opération des chéquiers de fin d'année et en faisant de celle-ci le rendez-vous incontournable du début du mois de décembre.

Les foyers fosséens peuvent ainsi aborder plus sereinement les fêtes chez nos commerçants partenaires, créant une dynamique que nombre de villes nous envient.

Profitez pleinement de Noël sur Glace et de notre programme des Fêtes !

René Raimondi
Maire de Fos-sur-Mer



5



15



17

3 Jour après jour

3 L'événement

- Opération « Je défends ma commune, je soutiens mes commerces »
- Chéquiers de fin d'année : mode d'emploi
- Lavalduc et d'Engrenier, des étangs d'industrie...
- H2V, cap sur l'hydrogène et le e-méthanol
- Giga usine Carbon : premier bilan de la concertation préalable
- Place à GravitHY

8 En image

10 Le dossier du mois

10 Fos, en lumière

- Noël sur glace revient dès le 22 décembre
- La magie des illuminations de Noël
- Noël tous ensemble sur les réseaux

14 Plus belle ma ville

14 Sport

- Du hand pour tous
- Fos, capitale du badminton

16 Vie publique

- Arrêt de la collecte, double peine pour les professionnels
- Vers un nouveau Conseil municipal des jeunes
- Complexe Parsemain, vers une gestion communale

19 Tribunes politiques

20 Infos pratiques

22 Votre agenda

24 Coup de cœur

- Jean-Claude Corsaro, président du Galejon



IMPRIM'VERT®

Inscrit dans une démarche éco-responsable, Votre mensuel change de papier et travaille avec un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC, avec du papier issu de forêts gérées durablement.

Opération « Je défends ma commune, je soutiens mes commerces »

La distribution des bons d'achat d'une valeur de 100 euros à dépenser exclusivement chez les professionnels de la commune débute le 11 décembre.

Reflet de l'attente de la population comme des professionnels, la Ville confirme dès le 8 novembre que la neuvième édition de l'opération « Je défends ma commune, je soutiens mes commerces » aurait bien lieu cette année, à partir du 11 décembre. Depuis quelques jours déjà, de nombreux administrés appellent le standard de l'Hôtel de ville et se rapprochent de leurs commerçants pour en savoir plus, comme le confirment Graziella et Myriam qui travaillent dans un magasin de prêt-à-porter fosséen situé dans le Centre commercial des Carabins : « La population attend l'arrivée des chèques avec impatience. Pour nous l'impact est réel, les chèques cadeaux nous permettent souvent d'accueillir de nouveaux clients. » Dans une période économique difficile où l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat et la flambée des prix de l'énergie ont des conséquences sur le porte-monnaie des ménages, ce coup de pouce, donné par la municipalité aura donc, cette année, une portée toute particulière. En injectant plus de 600 000 euros dans l'économie locale, la Ville confirme aussi sa volonté d'être toujours présente aux côtés des professionnels.

UNE CENTAINE DE PROFESSIONNELS PARTICIPENT À L'OPÉRATION

À quelques jours de Noël, la distribution des carnets représente une belle occasion pour les Fosséens de préparer les fêtes de fin d'année et se faire plaisir. Les habitants ne cachent d'ailleurs pas leur joie de bénéficier d'un tel dispositif, à l'exemple de Béatrice : « Lorsque j'en parle à mon entourage qui n'habite pas à Fos, tout le monde me répond que j'ai de la chance d'en profiter ! ». Un peu plus loin, Angélique ajoute : « Je les utilise rapidement après les avoir récupérés. À l'approche de Noël, c'est bien pratique. » Parmi la centaine de commerçants et artisans participant à l'opération, Léa tient un institut de beauté dans le Centre ancien : « Beaucoup de nos clientes attendent l'arrivée des carnets de chèques pour prendre rendez-vous. Pour elles, c'est l'occasion de se faire plaisir. »



6329 CARNETS DISTRIBUÉS EN 2022

L'année dernière, comme pour les années précédentes, la très grande majorité des carnets de chèques ont été utilisés pour l'alimentaire. D'autres secteurs d'activités arrivent aussi à tirer leur épingle du jeu comme le confirme Florent qui tient un salon de coiffure dans le Centre commercial de la Jonquière : « On sait que beaucoup de personnes les utilisent pour l'alimentaire et finalement nous en profitons indirectement grâce aux économies réalisées sur la nourriture et les achats courants. La distribution des carnets de chèques nous permet d'accueillir de nouveaux clients, surtout au mois de décembre ou au printemps, avant la fin de la validité des carnets. » ■

Le mot de l'élu

Jean-Michel Leroy,
conseiller municipal délégué à la
Promotion, la Dynamisation du
commerce et de l'artisanat



Reflet de la volonté municipale de soutenir les Fosséens dans leur quotidien, ce nouveau coup de pouce en faveur du pouvoir d'achat sera plus que bienvenu dans une période où les finances des familles sont fortement sollicitées. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement sans faille des agents municipaux mobilisés pour la distribution des 6500 chèquiers aux familles. En investissant plus de 600 000 euros dans l'économie locale, la Ville souhaite aussi confirmer sa présence aux côtés de tous les professionnels et notamment les commerçants. À ce titre, une délibération sur le droit de préemption des fonds de commerce sera bientôt présentée au Conseil municipal afin de garantir la diversité et la cohésion commerciale sur la Commune. Je vous souhaite à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année.

Chéquiers de fin d'année : mode d'emploi

Horaires, justificatifs ou encore procurations, voici les modalités de retrait des chèques cadeaux dans le cadre de l'opération « Je défends ma commune, je soutiens mes commerces »

MODE D'EMPLOI

Dès lundi 11 décembre à partir de 8h30, les Fosséens pourront venir récupérer leurs chèquiers dans la salle du Conseil municipal. La distribution aura ensuite lieu, sur place, jusqu'au 22 décembre, de 8h30 à 19h en continu. Après cette date, il sera toujours possible de récupérer ses bons d'achat jusqu'au 12 janvier, de 9h à 17h30 à l'accueil de l'Hôtel de ville. Lors de la distribution, vous recevrez 100 euros ventilés en 10 chèques de 5 euros et 5 chèques de 10 euros. Vous pourrez ensuite librement les utiliser, sans condition de minimum d'achat, chez tous les commerçants et artisans de la commune participant à l'opération (liste à récupérer lors de la remise de votre chéquier).

« **Attention, il n'y a pas de rendu de monnaie et les chèques sont valables jusqu'au 31 mai 2024** »

LES JUSTIFICATIFS À APPORTER

Pour venir récupérer vos carnets de chèques, il faudra vous munir de vos justificatifs. Il n'est pas nécessaire de réaliser des photocopies. L'ensemble des documents utiles seront numérisés par les agents municipaux. Pour les personnes dont le nom ne figure pas sur les justificatifs, elles devront présenter le livret de famille (si elles sont mariées), ainsi que l'original de la pièce d'identité de la personne figurant sur l'avis d'imposition, ou bien recourir à une procuration comme expliqué ci-dessous.

« **Un seul carnet est distribué par ménage fiscal, à la personne dont le nom figure sur les justificatifs.** »



CAS N°1	CAS N°2
Vous avez bénéficié du chéquier en 2022 et votre adresse au 1^{er} janvier 2023 reste inchangée	Vous n'avez pas bénéficié du chéquier en 2022 et/ou votre adresse au 1^{er} janvier 2023 a changé
Fournir 1 seul justificatif + CNI	Fournir 2 justificatifs + CNI
<ul style="list-style-type: none">• Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022• Avis de taxe foncière 2023• Attestation ou facture d'eau, d'électricité ou de gaz couvrant le 1^{er} janvier 2023• Attestation d'assurance habitation principale couvrant le 1^{er} janvier 2023	



JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER ?

Pour les personnes ne pouvant se déplacer (handicap, mobilité réduite ou hospitalisation), des formulaires de procuration sont à retirer en mairie dès le premier jour de l'opération (également disponible en téléchargement sur le site Internet de la Ville) et à faire signer par la personne qui ne peut pas récupérer son carnet. Ensuite, la personne détenant la procuration viendra chercher le chéquier, munie du formulaire signé, de sa propre pièce d'identité et de celle de la personne qui ne peut pas se déplacer, ainsi que l'ensemble des justificatifs demandés. ■

« **En cas de difficulté, un agent sera à votre disposition pour trouver, le cas échéant, une solution qui puisse vous satisfaire.** »

Lavalduc et d'Engrenier, des étangs d'industrie...

Avec HyVence, projet d'implantation, porté par Géosel, d'une unité de production d'hydrogène renouvelable alimentée par un parc solaire flottant, les étangs de Lavalduc et d'Engrenier pourraient écrire une nouvelle page de leur déjà longue histoire industrielle.



L'ouvrage Fos ma ville consacre une large place aux étangs de Lavalduc et d'Engrenier en précisant : « Les étangs, salins et marais qui se trouvent à l'est de Fos ont été de tout temps, une source importante de profit pour leur propriétaire et leurs riverains... » Édité par l'association Racino e aveni, le livre Fos-sur-Mer les métamorphoses revient aussi sur cette longue histoire : « Au commencement était le sel. Probablement exploité depuis l'époque romaine, cet or blanc, nécessaire autant aux hommes qu'aux bêtes, est fabriqué par évaporation de l'eau de mer et correspond à un travail saisonnier... Au milieu du XIX^e siècle, la production bat son plein. » Tout en ajoutant : « Les salines du Plan d'Aren, (orthographié sans la lettre « c » NDLR) très bien organisées à la fin du XVIII^e siècle, ont permis l'installation de la première usine chimique de Fos ». Le site internet <https://fos200ans.fr>, qui permet de nous replonger dans l'histoire industrielle de notre commune, revient d'ailleurs sur l'implantation, entre 1807 et 1809, de l'usine de soude du Plan d'Aren : « L'écosystème qui s'était développé dans les eaux faiblement salées de l'étang d'Engrenier est complètement détruit par les rejets du salin de l'usine. » L'ouvrage Fos-sur-Mer, les métamorphoses, précise : « En 1844, l'usine du

Plan d'Aren, après s'être modernisée, compte 238 ouvriers, c'est la plus importante usine de soude du Sud-Est. Mais en 1854, elle a déjà cessé son activité du fait de nouvelles dispositions douanières qui handicapent ses exportations. »

UN SITE STRATÉGIQUE

Avec la crise de Suez en 1956, la France prend conscience de la nécessité de stocker des produits pétroliers à des fins stratégiques. Dans les années 60 et 70, des cavités salines souterraines de stockage d'une capacité atteignant, aujourd'hui, les 9 millions de m³, soit environ un mois et demi de consommation nationale, vont progressivement être créées à Manosque et exploitées par la société Géosel. Situées dans un gisement de sel imperméable aux hydrocarbures, entre 350 et 1000 m de profondeur, ces cavités ont été formées par la dissolution du sel à l'eau douce. L'évacuation de l'eau salée, la saumure, s'effectue ensuite par pipelines, depuis le milieu des années 70, vers les étangs d'Engrenier et de Lavalduc. Ainsi, les changements du niveau d'eau des étangs sont directement liés au remplissage et au vidage des cavités de Manosque.

PLACE À L'HYDROGÈNE

Avec le projet HyVence, pour Hydrogène renouvelable de Provence, représentant un investissement estimé à 700 millions d'euros, les étangs d'Engrenier et de Lavalduc vont écrire une nouvelle page de leur histoire. Dans un prochain numéro de *Votre Mensuel* nous reviendrons en détail sur ces projets et le futur industriel des étangs. Dans les grandes lignes, Géosel souhaite investir dans la production d'hydrogène renouvelable et bas carbone. L'hydrogène sera notamment produit grâce à de l'énergie fournie par un parc de 500 hectares de panneaux photovoltaïques flottants, implanté sur les étangs de Lavalduc et d'Engrenier, qui conserveraient leur vocation industrielle au service de l'activité de stockage d'hydrocarbures de Géosel. Connectée aux industries locales via le réseau de pipelines existant, cette unité de production d'hydrogène renouvelable produira près de 15 000 tonnes par an d'hydrogène décarboné, évitant ainsi le rejet de 105 000 tonnes de CO₂. La première mise en production du site est attendue d'ici 2029. ■

H2V, cap sur l'hydrogène et le e-méthanol

Jusqu'au 22 décembre, une concertation préalable à l'enquête publique permet aux habitants de découvrir le projet, porté par H2V, d'implantation d'une usine de production d'hydrogène bas carbone et de e-méthanol au cœur de la Zone industrialo-portuaire



particulier la production de carburants de synthèse pour les transports des secteurs maritimes et aériens. Le projet comprend également une unité de production de méthanol de synthèse, l'e-méthanol, destiné prioritairement à l'alimentation du secteur maritime. Les 910 millions d'euros d'investissement s'accompagneraient de la création de 265 emplois. Les premières installations devraient être mises en service en 2028 pour une ouverture complète du site à l'horizon 2030. Alexis Martinez conclut : « H2V Marseille Fos permettrait d'éviter le rejet de 800 000 à 850 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. » ■

La concertation préalable se poursuit

La concertation préalable à l'enquête publique sur le projet H2V ainsi que son raccordement électrique par RTE, Réseau de transport d'électricité, a commencé fin octobre et se poursuit jusqu'au 22 décembre. Obligatoire pour tous les projets industriels de plus de 600 millions d'euros, cette concertation, organisée sous l'égide de la CNDP, Commission nationale du débat public, est l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ce projet. Une exposition de 4 panneaux ainsi que des documents d'information sont à disposition dans le hall de l'hôtel de Ville. Après les différents temps forts du mois de novembre à Fos-sur-Mer ainsi qu'à Port-de-Bouc ou encore Port-Saint-Louis-du-Rhône, des réunions publiques thématiques, communes avec le projet Gravithy, sont prévues les 7 et 11 décembre avant la réunion de clôture de la concertation préalable, à la Maison de la mer mardi 19 décembre à 18h. Plus d'infos : <https://www.concertation-h2v-marseille-fos.fr/>

Selon Alexis Martinez, directeur général d'H2V, cette nouvelle implantation industrielle permettrait de : « contribuer à la fois aux objectifs européens et français de développement de l'hydrogène bas carbone, et à la dynamique de décarbonation de la Zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. » H2V, filiale du groupe industriel français Samfi Invest, engagée depuis deux décennies en faveur de la transition énergétique, a commencé à développer ses premiers projets en 2016 et a investi depuis plus de 20 millions d'euros dans la filière hydrogène. L'objectif est d'en produire 405 000 tonnes en France d'ici 2030, soit l'équivalent de 3000 W de capacité d'électrolyse installée. Société aujourd'hui en plein essor, avec de nombreux projets en cours de développement en France, notamment à Dunkerque ou à Port-Jérôme ainsi qu'à l'étranger, H2V prévoit donc d'implanter, à Fos-sur-Mer, en plein

cœur de la Zone industrialo-portuaire, sur une surface de 40 hectares située au Caban, une usine de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, comprenant 6 unités d'une puissance de 100 MW chacune, soit un total de 600 MW, pour une capacité de production annuelle de 84 000 tonnes. Une unité de production d'e-méthanol, d'une capacité de production annuelle de 130 000 à 140 000 tonnes, devrait également voir le jour.

910 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Le projet H2V Marseille Fos aurait pour vocation principale de fournir en hydrogène bas carbone les industries les plus émettrices en CO₂ de la zone industrialo-portuaire de Fos, le raffinage, la pétrochimie, la sidérurgie et la chimie. Le projet s'inscrit également dans le développement de solutions plus durables pour la mobilité lourde, et en

Giga usine Carbon : premier bilan de la concertation préalable

Organisée en septembre et octobre dernier, ce moment d'échange était l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ce projet d'implantation d'une giga-usine de fabrication de produits photovoltaïques porté par la société Carbon.



du raccordement électrique nécessaire au projet, cette concertation préalable était l'occasion pour le plus grand nombre de découvrir et débattre de l'opportunité et des caractéristiques principales de cette nouvelle implantation représentant un investissement global de 1.5 milliard d'euros et la création de plus de 3 000 emplois, avec une mise en service prévue fin 2025. Cette giga-usine de fabrication de produits photovoltaïques, d'une surface de plus de 60 hectares, dans la zone du Caban sud, « un territoire à vocation industrielle » comme le rappelle Carbon, aura la capacité, à terme, de couvrir tous les besoins en France, avec l'ambition de gagner des parts de marché en Europe.

et formation ou encore au logement. De nombreuses voix se sont aussi élevées pour interpeller les services de l'État afin d'accélérer les projets routiers comme le contournement de Martigues-Port-de-Bouc et la liaison routière Fos-Salon. De son côté, Carbon dit déjà tenir compte de ces problématiques en décalant par exemple ses horaires d'embauche par rapport aux industries voisines afin de ne pas saturer les réseaux routiers actuels. Il s'agit aussi pour les porteurs de projets de poursuivre le travail engagé pour optimiser la consommation d'énergie et renforcer la sécurité industrielle de la giga-usine. À l'issue de cette phase de concertation, Emmanuel Martin, président de Carbon a d'ores et déjà formulé plusieurs propositions comme la création d'une fondation pour la nature et la biodiversité et d'une crèche inter-entreprise ouverte 7j/7 et 24h/24. Un programme de logements temporaires pour les stagiaires et salariés afin de faciliter leur accueil ainsi qu'un grand plan pour la mobilité électrique et alternative des futurs salariés sont également à l'étude. ■

Le 19 octobre, la Maison de la mer était bien remplie afin de tirer un premier bilan des différents temps forts organisés, depuis le 11 septembre, à Fos-sur-Mer et dans les communes voisines. Sous l'égide la *CNDP*, Commission nationale du débat public, en association avec *RTE*, Réseau de Transport d'électricité, en tant que maître d'ouvrage

UNE GRANDE PLACE AU DÉBAT ET AUX ÉCHANGES

Alors que les garants de la *CNDP* ont insisté sur le fait que rien n'est encore acté et que l'emploi du conditionnel est de mise, cette concertation préalable a été l'occasion d'aborder les questions liées à la biodiversité, aux besoins énergétiques, à la gestion de l'eau et des déchets, l'emploi

Place à GravitHY

Après Carbon et alors que celle d'H2V se poursuit (lire page 6), la concertation préalable sur le projet porté par GravitHy a été lancée à la fin du mois de novembre, sous l'égide de la *CNDP*, Commission nationale du débat public. De nombreux rendez-vous thématiques sont programmés à Fos-sur-Mer et dans les communes voisines, avant la réunion publique de synthèse programmée

le 22 janvier à la Maison de la mer. Portée par un consortium d'industriels, la start-up GravitHy a l'ambition de devenir un acteur incontournable de l'industrie sidérurgique, grâce à la construction de sa première usine dans la zone du Caban représentant un investissement de 2.2 milliards d'euros et la création de 500 emplois directs. GravitHy propose d'en finir avec la production polluante d'acier à base de charbon et

fabriquera du fer métallique réduit grâce à un four de réduction directe et de l'hydrogène, qui serait également produit sur place. D'une surface de 70 hectares, l'usine devrait entrer en service en 2027. ■

Plus d'informations sur le site : www.fos-sur-mer.fr et sur le site de la concertation : www.concertation-gravithy.fr

↓ Commémorations du 1^{er} novembre

Mercredi 1^{er} novembre, un hommage aux morts tombés pour la France a été rendu dans les deux cimetières de la ville. Élus et anciens combattants se sont recueillis devant le tombeau des anciens combattants de la guerre 14-18 au cimetière de l'Hauture, puis au cimetière de la Beaume-Loubière devant le caveau du Souvenir français et la stèle des Pieds noirs. ■



↑ Repas de la Réserve communale de la sécurité civile

La Réserve communale de sécurité civile de Fos-sur-Mer s'est réunie dimanche 12 novembre, à la Bergerie, à l'occasion de son traditionnel repas annuel, en présence de René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer ■



↙ Commémoration du 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, le 11 novembre est l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels. A Fos-sur-Mer, une cérémonie était organisée en présence des autorités civiles et militaires. Le dépôt de gerbes, la lecture des 36 noms des disparus morts pour la France, l'Hommage aux Morts suivi d'une minute de silence et la Marseillaise chantée par l'association les Zagardiens étaient autant de moments chargés de symbolisme et de recueillement. ■





➔ **Evelyne et André Bechieu : Noces de diamant**



➔ **Josiane et Raimond Cretaud : Noces de diamant**



➔ **Joëlle et José-Claude Ubeda : Noces d'Or**



➔ **Droits des enfants et de la famille**

Du 15 au 25 novembre, Fos-sur-Mer célébrait les droits des enfants et des familles, avec un programme riche et varié. Parmi les nombreux temps forts la représentation théâtrale donnée le 18 septembre dernier à la Maison de quartier de la Tuilerie afin de lutter contre les stéréotypes et les discriminations ainsi que de nombreux ateliers pour les tout-petits, les enfants comme les parents. ■



➔ **L'ES Fos nous a fait vibrer**

Lors du 7^e tour de la Coupe de France, L'ES Fos recevait le FC Annecy, une équipe de Ligue 2 à Parsemain. Après avoir égalisé en première période, les Fossiens n'ont rien lâché et se sont battus jusqu'au bout. Malheureusement, un but d'Annecy dans les dernières minutes de la rencontre a mis fin à l'aventure de l'ES Fos dans cette compétition. ■



Reportage complet à retrouver sur notre site www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce QRCode

**VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023
AU DIMANCHE 7 JANVIER 2024**

Noël sur Glace



PLACE DU MARCHÉ

**PATINOIRES - CARROUSEL - KARTING ÉLECTRIQUE
PARADE - FEU D'ARTIFICE**

10 Décembre 2023

Noël sur glace revient dès le 22 décembre

Rendez-vous incontournable à l'occasion des fêtes de fin d'année, Noël sur glace revient du 22 décembre au 7 janvier pour sa 18^e édition avec un programme riche et varié pour les petits comme pour les plus grands.

En 2022, l'ensemble des animations et activités proposées à l'occasion de Noël sur glace avait attiré plus de 25 000 personnes. Une fréquentation en hausse par rapport à la précédente édition qui reflète le fort attachement des Fosséens pour ce rendez-vous annuel, organisé sur la place des Producteurs à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année, le programme s'annonce une nouvelle fois riche et varié, avec en prime quelques nouveautés.



**VENREDI 22 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 18H**

Soirée d'ouverture

À l'occasion de la soirée d'ouverture de Noël sur glace, les amoureux de la glisse pourront profiter des animations jusqu'à 21h. Une soirée dégustation sera proposée par des professionnels et de nombreuses associations fosséennes, avec l'assurance de passer un très beau moment en famille ou entre amis. ❄️

La Grande Parade

En deux ans d'existence, la Grande parade de Noël s'est déjà imposée comme un rendez-vous phare des festivités de fin d'année. De l'allée des Pins jusqu'à la place du Marché, vous serez encore des milliers à profiter de ce spectacle magnifique avec chorégraphies déambulatoires en musique et de nombreux personnages féériques. En final grandiose de la soirée, le feu d'artifice sera tiré juste après du côté du château de l'Hauture, de quoi émerveiller les plus petits comme les plus grands. Ce soir-là, la patinoire restera ouverte jusqu'à 21h. ❄️



SAMEDI 23 DÉCEMBRE À PARTIR DE 18H30

**DU SAMEDI 23 DÉCEMBRE
AU DIMANCHE 7 JANVIER,**

de 10h à 12h et de 14h à 19h,
avec des nocturnes organisées les samedis
23 et 30 décembre ainsi que le 6 janvier.
Fermeture pendant toute la journée
le 25 décembre et la matinée du 1^{er} janvier.



Les patinoires et le carrousel

Incontournables de Noël sur glace, les deux patinoires vous attendent cette année encore sur la place des Producteurs. À côté de la plus grande de 400 m², le jardin de glace, en revêtement synthétique, est réservé aux jeunes enfants accompagnés d'un parent. Tarif : 2 euros la session de 30 minutes. Le port de gants, sur la patinoire et le jardin de glace, est vivement conseillé. La restauration sera assurée par deux food-trucks qui proposeront des plats sucrés comme salés. Pendant toute la durée de Noël sur glace, le carrousel enchantera les plus petits. Tarif : 1.5 euros le tour. ❄️

NOUVEAUTÉ 2023 !



**MÊMES HORAIRES D'OUVERTURE
QUE LES PATINOIRES**

BILLETTERIE

L'achat des billets pour les patinoires, le carrousel et le karting électrique sera possible au chalet « Billetterie », juste à côté de la grande patinoire.

Un karting électrique

Succès d'ores et déjà assuré pour cette nouveauté 2023, avec l'installation à proximité des patinoires d'un circuit aménagé et éclairé sur une surface de 1200 m². Ces kartings électriques, nouvelle génération, sans nuisances sonores ni polluantes, offriront un plaisir de conduite et des sensations uniques, en toute sécurité grâce notamment à des engins connectés et pilotables à distance si besoin. Attention, pour profiter de cette animation il faut obligatoirement avoir plus de 10 ans et mesurer plus d'1m35. Tarif : 5 euros pour une session totale de 15 minutes comprenant notamment l'installation et la conduite, avec des sessions pour les enfants de 10 à 14 ans et d'autres pour les grands, de 15 ans et plus. ❄️

Le bain du premier de l'an

Malgré une eau entre 12 et 16°, vous êtes de plus en plus nombreux à vous donner rendez-vous sur la Grande plage pour ce qui est désormais le traditionnel bain du premier de l'an, un grand moment de retrouvailles et de bonne humeur pour bien commencer l'année avec en prime des boissons chaudes offertes dans la cafétéria de la Maison de la mer. ❄️



**LUNDI 1^{ER} JANVIER 2024
À 11H45**



**Le mot
de l'élue**

**Anne-Caroline
Walter-Cipréo,**

**adjointe au maire déléguée au
Tourisme, aux Festivités et aux
Animations**



Depuis sa création, Noël sur glace s'est rapidement imposé comme un rendez-vous incontournable à l'occasion des fêtes de fin d'année, participant ainsi à la magie de Noël. Cette réussite est le fruit du travail sans relâche de la direction des Festivités et du Tourisme mobilisée pour offrir un programme riche et varié, avec, chaque année, des propositions nouvelles, comme ce circuit de karting électrique, installé cette année à proximité des patinoires, qui ravira tous les pilotes en herbe, des petits aux plus grands. Pour nous tous, Noël sur glace, c'est avant tout l'assurance de passer de bons moments en famille ou entre amis grâce notamment à de nombreuses animations proposées à des prix modiques. Joyeux Noël et bon bout d'an à tous !

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme ☎ 04 42 47 71 96 – www.fos-sur-mer.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Fermé le 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2024.

La magie des illuminations de Noël

En revêtant la ville d'un habit de lumière, les illuminations de tous les quartiers participent à l'esprit de la fête, faisant briller les yeux des enfants et de leurs parents. Le service Électricité de la Ville, avec la mobilisation de six agents municipaux et de trois camions-nacelles, effectue la totalité de la mise en place des guirlandes et décors lumineux de Noël. Tout doit être prêt pour le 15 décembre prochain, date de lancement des illuminations 2023, avec en prime cette année des surprises et des nouveautés qui viendront surprendre les Fosseens. D'ici là, près de 192 sujets ou décors lumineux agrémenteront la commune, environ 2000 mètres linéaires de guirlandes auront été posés. Vous pourrez aussi retrouver près de 200 m² de rideaux lumineux disposés notamment sur certains arbres ou encore sur la façade de l'Hôtel de ville. Dans le cadre du plan de réduction de l'éclairage public, les illuminations de Noël s'éteindront à partir de 23h. Sur l'allée des Pins, les illuminations de Noël remplaceront l'éclairage public dès la tombée de la nuit. ❄️

Vos autres rendez-vous de décembre

Le mois de décembre s'annonce d'ores et déjà riche en événements et animations diverses

Marché artisanal de Noël

*** DU JEUDI 14 AU SAMEDI 16 DÉCEMBRE, DE 9H À 18H**

Centre commercial de la Jonquière.

Organisé par l'association des commerçants de la Jonquière, le marché de Noël vous accueille en présence de plus d'une vingtaine d'artisans. Une très belle occasion de compléter sa liste de cadeaux. Renseignements ☎ 06 17 06 28 79

Le Salon du Jeu Vidéo

*** SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 14H À 20H ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE DE 10H À 18H**

Sous l'impulsion du service Jeunesse de la Ville et à l'initiative du Conseil municipal des jeunes, le Salon du jeu vidéo vous attend à la **Maison des jeunes et à la Maison pour tous, au Jas de Gouin**. ... Entre *Fifa 23*, *Fortnite*, *Fallguys*, des jeux de réalité virtuelle d'escape game ou pilotage, des jeux d'arcade ou du retro gaming, une exposition dessins manga par la classe manga du collège ainsi qu'un atelier pour réaliser une fresque dessins manga, il y en aura pour tous les goûts, sans oublier la buvette tenue par la classe manga du collège.

Contact ☎ 04 42 47 71 73

Le Père Noël de la mer

*** DIMANCHE 17 DÉCEMBRE Sur le quai d'honneur du port de plaisance Claude-Rossi à 14h**

Initié par le regretté Nicolas-le-pêcheur, le Père Noël de la mer est une véritable tradition. L'arrivée du Père Noël en bateau ravira les grands comme les tout-petits qui pourront en profiter pour discuter et faire des photos avec lui. Juste après, un goûter sera offert par la municipalité.

Contact ☎ 06 21 79 39 18



Ride de Noël

*** DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H30**

Rendez-vous aux arènes de Fos-sur-Mer pour une balade en moto, organisée par l'Aficion taurine. Un café et un chocolat seront offerts et les participants prendront la direction d'Istres puis Martigues. Déguisé en Père Noël, chaque motard qui le souhaite peut apporter un cadeau neuf qui sera ensuite remis à une association caritative. Plusieurs partenaires, dont des commerçants ou cafetiers, participent également à cette opération. Pour tout renseignement rendez-vous sur la page Instagram : @aficiontaurinefos.



La crèche provençale

*** DU 21 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER 2024, DE 14H À 17H30**

Église Saint-Sauveur- Entrée libre

Fermeture le 24 décembre et le 1^{er} janvier

L'an dernier, quelques 1200 personnes sont venues admirer la crèche traditionnelle fosséenne installée dans l'église Saint-Sauveur grâce aux bénévoles des Amis du vieux Fos et au soutien de la paroisse. Avec en toile de fond, la magnifique fresque peinte par le regretté Noël Mercier, vous pourrez admirer Fos, avec le château de l'Hauture, réalisé par un artiste local, l'allée des Pins, le canal, l'étang, les taureaux et de nombreuses autres surprises, ainsi que 70 santons restaurés avec passion par Emmanuelle Gimet ! Inauguration prévue le 21 décembre à 18h. Contact ☎ 04 42 05 04 72



Noël tous ensemble sur les réseaux

Du 1^{er} au 24 décembre, c'est un vrai programme de fête que vous a concocté la direction de la Communication, histoire de partager tous ensemble de beaux moments en attendant Noël. Ainsi, un calendrier de l'Avent dévoilera chaque jour une surprise avec, par exemple, le lancement d'un concours des plus belles illuminations.

« Pour participer au concours des plus belles illuminations, vous pouvez vous inscrire via l'adresse mail : communication@mairie-fos-sur-mer.fr »

Le lauréat sera connu le 22 décembre.

Grâce aux réseaux sociaux, un peu à l'image « des livres dont vous êtes le héros », vous pourrez également créer vous-même votre conte de Noël. Des portraits de Fosséens ou encore des recettes imaginées par nos restaurateurs sont aussi au programme sans oublier de nombreuses autres surprises et cadeaux à gagner. Il va se passer tous les jours quelque chose, alors restez bien connectés !



Du hand **pour tous**

Fort aujourd'hui de près de 190 licenciés, le Handball club fosséen, qui a fêté ses 40 ans en 2022, compte bien continuer à se développer et affiche de belles ambitions pour l'avenir



le maintien. Pour les garçons, comme les filles, nous avons vraiment une nouvelle génération très prometteuse... De quoi voir l'avenir sereinement. » Entre les 10 baby-hand, les 36 licenciés dans les catégories mixtes U9 et U11, les 20 garçons et 20 filles en U13, sans oublier les adolescentes chez les moins de 15 ans qui évoluent aussi en Élite, la relève semble en effet bien assurée. Le club fait de la formation des jeunes une priorité grâce aussi à l'entente avec le club d'Istres ou encore la création par le Handball club fosséen d'une section hand au lycée Rimbaud. Le club souhaite aussi devenir un pôle d'excellence du hand féminin, avec à la clef, le label de féminisation décerné par la fédération française. Parmi les axes de travail, il y'a aussi le développement du beach hand.

DES COMPÉTITIONS... ET DES LOISIRS

Sixième sport le plus pratiqué en France, le Hand continue d'attirer de nombreux Fosséens. « Lors de la journée Sport et loisirs en famille en septembre, les enfants viennent nous voir et sont ravis de découvrir le hand précise Audrey Stefani, membre du club qui ajoute « J'entraîne une section loisir qui fonctionne très bien. J'entraîne aussi la section Handfit. La fédération française vient de nous décerner le label Handfit dans la catégorie Coup de cœur. A la base, il s'agissait de permettre aux parents qui amènent leurs enfants au baby hand le samedi matin de faire aussi du sport avec des exercices de souplesse, cardio, équilibre ou encore du renforcement musculaire, avec ou sans ballon. Les sessions sont bien sûr aujourd'hui ouvertes à tous. Ma Licence en activités physiques adaptées me permet de proposer aux personnes à la santé plus fragile de participer à ces activités. C'est un vrai succès, d'autant que certains se lancent ensuite dans l'aventure du hand. » Avec un tel dynamisme, nul doute que le Handball club fosséen a encore de très beaux jours devant lui. ■



autant ». Juste après, les seniors féminines entament leur entraînement. L'équipe des moins de 17 ans féminine, qui évolue en Élite régionale, est également là, avec des adolescentes visiblement heureuses de se retrouver, à l'exemple de Carla : « Nous sommes un groupe vraiment soudé ». À ses côtés Angela ajoute : « Il y a une très bonne ambiance et nous sommes vraiment motivées. » Léna explique : « Nous voulons faire une belle saison pour monter en "poule haute" la saison prochaine et ainsi jouer chez les moins de 17 ans France, dans un championnat national. »

LES ÉQUIPES PREMIÈRES

Après être descendues en championnat Départemental, les séniors filles ne cachent pas leurs ambitions pour l'avenir. Grégory Tablon, leur entraîneur, explique: « Nous avons un groupe en pleine reconstruction, les filles sont très motivées et impliquées. Nous avons une belle équipe et nous voulons vraiment, à terme, retrouver le championnat de National. » Du côté des garçons, Makhlouf, l'entraîneur des moins de 15 ans, supervise également l'équipe qui joue en Excellence régionale : « Nous aussi, nous sommes en train de reconstruire un groupe. Notre objectif cette saison, c'est

Rendez-vous est donné un vendredi soir au Gymnase de la Jonquière. Autour de Makhlouf Belhaidouch l'entraîneur, l'équipe des garçons de moins de 15 ans poursuit son entraînement. Entre deux exercices, Axel et Lucas reviennent volontiers sur leur passion pour le hand. Axel explique : « C'est vraiment un jeu basé sur le collectif et l'esprit d'équipe. » A ses côtés, Lucas ajoute : « Il faut aussi de l'endurance et être stratégique. J'en fais depuis 4 ans et je me régale toujours

Fos, capitale du badminton

Organisés pour la première fois dans notre département, les championnats de France Élite de badminton auront lieu du 2 au 4 février 2024, dans la Halle des sports docteur Henri Giuitta au complexe Parsemain

En octobre 2022, la Fédération française de badminton retenait la candidature de Fos-sur-Mer pour accueillir les prestigieux championnats de France Élite. Toma Popov, directeur sportif du Badminton club de Fos (BCF) ne cachait pas sa fierté de voir s'organiser une telle compétition dans sa commune, de surcroît lors d'une année olympique. Gary Marnay, secrétaire général du club, désigné directeur du tournoi, ajoute : « Nous voulons être à la hauteur des enjeux. La réussite de ces championnats de France ancrera Fos-sur-Mer comme une terre incontournable de badminton, avec à la clef l'organisation d'autres compétitions majeures. Avec la municipalité, nous avons surtout l'ambition de créer un rendez-vous "Made in Fos" afin de permettre aux Fosséens de participer à cette très belle fête sportive. »

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Dès le mois de décembre, la commune va vivre à l'heure du badminton, avec, par exemple, ce partenariat initié avec la

direction de l'Éducation de la Ville. Des ateliers de recyclage de volants seront organisés pour les enfants au Centre aéré et dans les écoles, durant le temps périscolaire. Leurs œuvres seront ensuite exposées au complexe Parsemain durant la compétition. Un appel aux bénévoles est aussi lancé. Selon Gary Marnay : « Nous nouons des liens avec la faculté des Sports de Marseille, des écoles de commerce ou hôtelière, des entreprises locales, la région et le département. Avec le soutien de la Ville, nous souhaitons permettre aux Fosséens de participer à ce bel événement, que ce soit les autres clubs sportifs, les associations ou plus largement les habitants désireux d'être à nos côtés. Nous comptons sur l'aide d'une centaine de bénévoles chaque jour. Leur participation est essentielle pour accueillir les joueurs comme le public dans les meilleures conditions. »

PRÈS DE 100 JOUEURS ATTENDUS

Du 2 au 4 février, la Halle des sports va se transformer afin de devenir la capitale française du badminton. Lionel Campani,

Président du BCF précise : « Dans les tribunes, nous attendons environ près de 800 personnes par jour et nous souhaitons organiser l'espace de compétition afin de permettre au maximum d'élèves des écoles de la commune de venir nous voir le vendredi, premier jour de compétition, avant les quarts et les demi-finales le samedi ainsi que les finales dans les cinq catégories le dimanche. » Ainsi, le public pourra assister à des rencontres de très haut niveau, grâce à la présence des meilleurs joueurs français, avec parmi eux plusieurs Fosséens. Gary Marnay ajoute : « Alors que Toma junior et Christo Popov enchaînent les tournois internationaux à un rythme effréné pour obtenir leur ticket pour les Jeux Olympiques, avec l'ambition de se qualifier tous les deux, ils seront bien présents aux championnats de France, ainsi qu'Elsa Jacob et Tom Lalot-Trescarte qui jouent ensemble en double mixte. D'autres Fosséens pourraient participer à la compétition. La liste définitive des joueurs sera connue mi-décembre. »

LA BILLETTERIE EST OUVERTE

Dès le lancement de la billetterie en novembre, les places ont commencé à se vendre très rapidement, Gary Marnay ajoute : « Les prix sont vraiment abordables avec des tarifs préférentiels pour les Fosséens. Si vous êtes intéressés ne tardez pas car les places vont partir très vite ! »



Liens utiles

La billetterie en ligne est ouverte sur le site internet :



<https://badmintonclubfos.fr/>
ou en scannant le QR-Code ci-contre.

Pour tout renseignement concernant la compétition, vous pouvez contacter le club par courriel à : france2024@badmintonclubfos.fr

Arrêt de la collecte, double peine pour les professionnels

Arrêt de la collecte des déchets ménagers dans les zones d'activité, les professionnels face à une décision métropolitaine qui n'est pas sans conséquence.

Dans le cadre de ses compétences de gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers, la Métropole Aix-Marseille Provence a pris la décision d'appliquer la redevance spéciale avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Cette décision ne passe pas inaperçue auprès des professionnels qui doivent trouver des solutions pour gérer eux-mêmes les déchets qu'ils produisent. En effet, en application de l'article L541-2 du Code de l'environnement « *Tout producteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination* », la Métropole a pris la décision de stopper la collecte des déchets ménagers dans les zones d'activités mais aussi de tous les producteurs non-ménagers de déchets (commerce, association, collectivité).

Deux options s'offrent aux acteurs concernés. La première, opter pour le service public de collecte et de traitement

des déchets de la métropole et s'acquitter de la redevance spéciale. La deuxième est de faire appel à un prestataire privé. Quel que soit la solution retenue par le professionnel, elle représente un coût supplémentaire pour avoir accès à un service public. D'autant plus qu'ils devront toujours s'acquitter de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, alors que le service n'est plus assuré ou s'il l'est, ils devront payer la redevance spéciale. La Métropole explique cette situation ubuesque par le fait que la TEOM est un impôt et non une redevance. La différence ? L'impôt est un versement obligatoire et sans contrepartie quand la redevance correspond au paiement d'un service.

Pour la Métropole, au-delà d'appliquer l'article L541-2 du Code de l'environnement, il s'agit aussi de responsabiliser les professionnels sur la gestion raisonnée des déchets issus de leur activité. « *Aujourd'hui trop de déchets*

recyclables sont enfouis ou incinérés » explique Damien Villecroze, ingénieur de la Métropole en charge de ce dossier. L'arrêt de la collecte est en quelque sorte une incitation à réduire les déchets à la source. Pour ce faire, la Métropole dispose d'arguments en précisant que les déchets recyclables qui partent dans les ordures ménagères coûtent de l'argent alors que triés et recyclés ils constituent un apport financier.

Pour la ville de Fos-sur-Mer, cet arrêt de la collecte est le démonstrateur d'un déclin constaté des services publics métropolitains de proximité. Il reflète les inquiétudes et le scepticisme signalés au moment de la création de la Métropole. D'autant plus qu'avant la Métropole, les décisions qui impactaient les questions de proximité faisaient l'objet de concertation avec les acteurs du territoire et non le fait d'une décision dans une tour à Marseille ! ■



Vers un nouveau Conseil municipal des jeunes

Le 5 décembre, l'ensemble des élèves du collège André-Malraux votera afin d'élire ses nouveaux représentants au sein du CMJ, le Conseil municipal des jeunes. L'occasion de revenir sur l'implication sans faille de ces adolescents dans la vie de leur commune.



La campagne électorale a commencé au début du mois de novembre. Les représentants du service Jeunesse de la Ville ont fait le tour des classes du collège pour présenter le CMJ, son fonctionnement et ses objectifs afin de susciter les vocations. Les adolescents intéressés ont pu ensuite participer à des ateliers afin de préparer leur profession de foi. Le 5 décembre, un bureau de vote, tenu par des conseillers municipaux adultes, avec une urne et deux isoaloirs, sera installé dans l'une des salles du collège. A la fin de la journée, la liste des nouveaux membres du Conseil municipal des jeunes sera connue, avant un lancement officiel de leur mandat prévu début 2024.

UNE IMPLICATION DES JEUNES DANS TOUS LES DOMAINES

Le 18 novembre, nos jeunes élus ont accueilli à la MDJ des représentants de la Police municipale de Fos-sur-Mer. La prévention routière était au centre des discussions, avec notamment le lancement d'une réflexion autour de l'amélioration de la sécurité au niveau des passages piétons. Un sujet cher à nos jeunes élus

qui se sont aussi largement impliqués, durant leur mandat, dans de nombreux domaines comme l'environnement, avec *Plus propre ma Ville*, la Noria de l'environnement sans oublier l'aide apporté au SPPPI, Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles afin de préparer une campagne de communication dédiée à la jeunesse sur le thème de la pollution de l'air. Parmi les autres axes de travail, on peut aussi citer la participation aux commémorations ainsi que les actions consacrées aux droits de l'Enfant, la sensibilisation au handicap, le lien intergénérationnel avec les seniors, le projet Passerelle pour faire découvrir le collège et la Maison des jeunes aux élèves de CM2, sans oublier le Jeun'estival, le bal de promo du collège ou le salon du jeu vidéo (lire page 12), trois événements créés par les précédents CMJ.

L'HEURE DU BILAN

Accompagnés de Rebecca et Ottmar, leurs animateurs référents, les élus de l'actuel CMJ fêteront en décembre leur fin de mandat lors d'une journée conviviale organisée à Montpellier. Ottmar précise : « Nous pouvons les

féliciter pour leur assiduité et leur implication. » Chez les principaux intéressés, Aimy, qui termine son second mandat précise : « C'était une expérience très enrichissante. Nous avons appris beaucoup de choses. Aujourd'hui, je suis au lycée et je veux continuer de m'investir dans des sujets qui me tiennent à cœur. Ainsi, j'ai décidé d'être ambassadrice anti-harcèlement afin de soutenir et accompagner les élèves qui en ont besoin. » Si pour Aimy, l'aventure avec le CMJ va bientôt s'arrêter, ils sont nombreux à vouloir se représenter, à l'exemple de Chloé qui ajoute : « Je veux poursuivre les projets en cours et en créer de nouveaux. Nous nous investissons dans de nombreux domaines, c'est vraiment passionnant ! »



**Le mot
de l'élue**

**Mariama
Kouloubaly-Abello,**
adjointe au maire déléguée à la
Jeunesse



Nous pouvons être fiers de l'implication sans faille de nos jeunes élus dans la vie de la cité. En portant de nombreux projets et en s'investissant dans les différents événements organisés au fil de l'année, le CMJ est le reflet d'une génération qui souhaite jouer pleinement son rôle dans la société. Sans relâche, nos élus se sont mobilisés autour des thèmes qui leur tenaient à cœur. Nul doute que leurs successeurs poursuivront le travail engagé et impulseront de nouvelles idées. Ils peuvent en tout cas compter sur mon soutien et celui de mes collègues élus au Conseil municipal. En attendant la désignation des nouveaux membres, j'adresse toutes mes félicitations aux élus sortants ainsi qu'à leurs animateurs référents du service Jeunesse de la Ville.

Séance du 14 novembre 2023

Complexe Parsemain, vers une gestion communale

Parmi ces dix-huit rapports, figure celui relatif à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).



pour les matches à domicile, mais en terre fosséenne. Cette situation a montré toute sa stupidité lors du match entre Fos et Istres, le samedi 4 novembre dernier, où les hommes en jaune et noir jouaient à l'extérieur alors qu'ils étaient sur leur terre communale ! René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, aime à rappeler « J'étais Président du SAN Ouest Provence, lorsque le président du FCI est venu me voir afin de pouvoir emprunter le terrain du stade d'honneur pour l'équipe amateur suite à la destruction du stade Bardin. Aujourd'hui, je souhaite récupérer pour la ville de Fos-sur-Mer le terrain du stade d'honneur afin d'avoir la gestion complète de cet équipement ».

Concernant le transfert au titre de la compétence voirie, rappelons que la ville de Fos-sur-Mer a fait le choix de conserver la compétence liée à la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie dans un objectif de conserver la gestion et la maîtrise d'une compétence de proximité qui a un impact direct dans le quotidien de la population... ■

La mission de la CLECT est de calculer le transfert des personnels, biens, équipements et contrats, ainsi que des moyens financiers liés à l'exercice des compétences transférées à la Métropole ou restituées aux communes. C'est ainsi que le Conseil municipal s'est prononcé sur l'évaluation définitive des charges transférées afférentes à la restitution du Complexe sportif Parsemain. La ville finalise le mouvement enclenché, le 1^{er} juillet 2022 et va pouvoir

donner toute sa dynamique à ce complexe sportif structurant qu'il mérite. Seule ombre au tableau, malgré une demande légitime et récurrente du Maire de Fos-sur-Mer, le stade d'honneur reste encore dans le giron métropolitain. L'argument de la Métropole pour expliquer cette non restitution réside dans le seul fait que l'équipe évoluant en Nationale 3 du Football Club d'Istres, ne possédant pas de terrain homologué à Istres, prend possession du stade d'honneur Parsemain



Hommage à toutes les victimes

À la demande de René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, l'assemblée communale et le public ont marqué une minute de silence pour les victimes de guerre et du terrorisme et contre le racisme sous toutes ses formes.



Liste « Fiers d'être Fosséens »

Des concertations à repenser

Notre territoire est au cœur d'un mouvement inédit de décarbonation de l'industrie et de transition énergétique. Nous ne pouvons qu'être heureux d'un tel mouvement qui puise ses racines dans l'histoire de la Ville mais surtout dans ses combats pour la santé publique et pour ce « mieux industriel » qui doit associer l'activité économique et le progrès, qu'il soit social ou environnemental.

Exemplaire, Fos l'a toujours été dans ses engagements, elle le sera également dans les modèles industriels qui s'y créeront et seront appelés à se décliner ailleurs pour lutter globalement contre le réchauffement climatique.

Les enjeux sont donc gigantesques, inédits, et ils mettent à l'épreuve les vieilles structures étatiques et administratives qui se trouvent face à la vitesse et à l'efficacité qui sont exigées par les circonstances et par les porteurs de projets.

Nous voyons fleurir des concertations publiques qui imposent à tous un rythme ubuesque de réunions et de redites.

Le cadre prévu par le législateur et l'entremise de la Commission Nationale du Débat Public conduisent à cette accumulation absurde qui pose également question en matière de démocratie.

La CNDP s'auto-justifie, s'autoproclame à longueur de réunions pour une valeur ajoutée démocratique qui est plus que relative.

Nous frisons même la parodie de démocratie car ces concertations ne conditionnent pas la

poursuite ou l'arrêt des projets. Elles sont un exercice de style qui tourne à vide.

Et qui génère le vide puisque certains acteurs associatifs, eux aussi autoproclamés, qui ne sont pas du territoire, en profitent pour faire valoir des positions dogmatiques.

Ceci fait bondir, et à juste titre, les associations fosséennes et les élus qui, eux, connaissent la Ville et peuvent s'exprimer de manière légitime et étayée.

Mais ces concertations mélangent tout et font émerger de manière factice des points de vue hors sol.

Cette période inédite et exceptionnelle exige de nos institutions qu'elles se réinventent, qu'elles s'améliorent. Sur ce point précis, cela n'est pas encore le cas et c'est regrettable.

Le public n'y est pas présent, comment l'en blâmer ? A contrario, lorsque la Ville convie la population comme ce fut le cas le 20 septembre au théâtre, elle est massivement présente ! Lorsqu'elle rassemble ses commerçants et ses entreprises comme ce fut le cas le 10 octobre, ils sont au rendez-vous !

Concertation et informer sont deux nécessités, encore faut-il savoir le faire en légitimité et de manière efficace.

La Ville sait faire et le mouvement général doit s'appuyer sur les compétences de ses élus pour que tous les paramètres du succès soient réunis.

Parmi ces paramètres figure de manière incontournable le réseau routier et s'il est un élément objectif et récurrent à retirer des multiples concertations, c'est celui-là !

Par ailleurs, un terme qui n'est pas à galvauder est l'intermodalité, pierre angulaire des transports modernes. Ce terme désigne la synergie entre différents modes de transport tels que route, rail, fluvial et maritime sur notre golfe de Fos.

En effet la favoriser, c'est optimiser l'efficacité logistique et les trajets, réduisant les coûts et diminuant l'empreinte environnementale. Ces modes se complètent dans des domaines spécifiques.

En finalité, la route offre flexibilité et accès direct, tandis que le rail, le fluvial et le maritime assurent le transport massif et à longue distance.

Notre ville ainsi que la ZIP ont des besoins d'aménagement du territoire, l'harmonie entre ces modes est cruciale pour un réseau performant, garantissant une économie durable, un environnement préservé, et un bien-être accru.

Il est temps d'aller à l'essentiel et de répondre aux véritables aspirations des habitants. ■

L'équipe municipale
« Fiers d'être Fosséens ».

Jacky CHEVALIER élu PCF

Le texte de la tribune conforme au format défini par le règlement intérieur ne nous a pas été communiqué à l'heure de la mise sous presse. ■

Liste « Concrétiser nos espoirs »



- ▶ **AUGMENTATION : +5% sur tous les tarifs communaux** (cantines, piscine et sports, maison des jeunes, services aux seniors, activités péri et extra-scolaires, séjours...)
- ▶ **SUPPRESSION** : du repas de fin d'année des seniors, des fontaines à eau...
- ▶ **EXPLOSION** : exemple, le m³ d'eau payé 4,14 € à Fos et seulement 3,87 € (moyenne) sur les autres villes de la Métropole. Pourquoi ? Car la mairie a refait les routes, mais nos canalisations enterrées **sont les plus vétustes depuis bien avant la création de la Métropole. Un quart d'eau potable fuit et on le paye !** (source : dernier rapport officiel annuel).
- ▶ **CONCLUSION : n'oubliez pas de récupérer votre chéquier de 100 € à la mairie !** Même si c'est l'arbre (de Noël) qui cache la forêt (de gabegies), ça compensera (un peu).



Philippe MAURIZOT

Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT Conseillers Municipaux

Joyeux Noël à tous !

Liste « Une équipe tournée vers l'avenir »

**JOYEUSES
FETES
A TOUTES
ET TOUS**
Jean FAYOLLE

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine //

Rédactrice en Chef : Nathalie Hetsch // Rédaction : Daniel Cismondo, Nathalie Hetsch // Photo de couverture : Michel Serra //

Crédits images : Michel Serra, Daniel Cismondo, Marc Bernabeu, Lucie Lacoume, Gil Brehelin // Création de la maquette : @scoopcommunication //

Mise en page : Meggan Chaudron // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en 7 800 exemplaires // Date de publication : décembre 2023 //



Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Pomar

1^{er} adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Anne-Caroline Walter-Cipreo

2^e adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Troussier

3^e adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Monique Potin

4^e adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Nicolas Féraud

5^e adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Mariama Kouloubaly-Abello

6^e adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Christian Pantoustier

7^e adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Pascale Brémont

8^e adjointe délégué au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Cédric Aloy

9^e adjoint délégué à l'Enfance, au Périscolaire, aux Centres de loisirs, à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et le Développement durable

Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

Joëlle Barbier

ÉLU MINORITAIRE DU GROUPE MAJORITAIRE

Jacky Chevalier

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Jean Fayolle, Jean-Marc

Hess, Angélique Humbert,

Philippe Maurizot, Isabelle

Rouby

Pour tout contact, s'adresser au 04 42 47 71 43

Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil **04 42 47 71 91**
- État civil **04 42 47 70 67**
- Communication **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

Fermeture exceptionnelle mardi 26 décembre et mardi 2 janvier 2024

Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

Partenaires locaux

- Office de tourisme **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous **04 42 47 71 66**
- Centre social **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Conseil de territoire **04 42 11 16 16**
- Sous-préfecture **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**
- Conciliatrice de justice **04 42 47 77 63**

Propreté

- Déchetterie **04 42 05 17 14**
du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h
- Ramassage des encombrants et végétaux

0 800 94 94 08 (n° Vert)



- Allo mairie : Espaces verts, voirie, nettoyage, éclairage public...

Numéros utiles

- Pompiers **18**
- Médecin de garde..... **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : **04 42 05 08 30**
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : **09 69 36 35 34**

Web

LA VILLE SUR LE NET

🌐 **www.fos-sur-mer.fr**

Toute l'actualité fosséenne en photos et en vidéos



📌 @villedefos

📌 @ville.fosurmer

📌 Ville de Fos-sur-Mer

📌 Fos-sur-Mer

Whatsapp flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION « FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE

État civil / Mariage

28 octobre 2023

Élodie Chouillier & Filipe Nunes Cardoso



Rosette Zenbout & Franck Cansot



04 novembre 2023

Nathalie Cara & Michel Zudda



Patricia Pignol & Frédéric Lefebvre



Donnez votre sang !

L'Etablissement français du sang et l'Association pour le don du sang bénévole de Fos-sur-Mer restent mobilisés pour organiser régulièrement des collectes de sang. Pour y participer, vous devez être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et vous ne devez pas venir à jeun. Le prochain rendez-vous est prévu mardi 5 décembre, de 15h à 19h30, à la Maison de la mer

Ne pas nourrir les oiseaux dans l'espace public

Si aucune loi n'interdit de nourrir les oiseaux dans son jardin, il est déconseillé fortement de jeter des graines ou de déposer de la nourriture dans l'espace public (parcs, places, rues...). Bien entendu, cette recommandation vise à éviter les risques d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage. Merci de respecter ces consignes du bien vivre ensemble.

L'actualité de la Ville en direct sur le tout nouveau fil d'actualité de WhatsApp

Après avoir décroché, en octobre dernier, un Hashtag d'argent dans la catégorie *Meilleur compte X* (ex Twitter), la Ville de Fos-sur-Mer continue d'innover en matière de communication publique, grâce à la toute nouvelle chaîne WhatsApp. Lancée en septembre dernier dans plus de 150 pays, elle permet de suivre l'actualité de la commune, tout en préservant la confidentialité des utilisateurs, représentant ainsi une manière innovante et passionnante de rester informé !



Nouveaux commerces

Laure COSTANZO

Pédicure - Podologue conventionnée

☎ 04 90 50 70 41 / 07 61 36 13 06

Soins au cabinet ou à domicile. Agréments pour soins diabétiques, bilan podobarométrique, semelles orthopédiques thermoformées.

387 chemin du Mazet - 13 270 Fos-sur-Mer

Votre Agenda Décembre 2023

➔ Du samedi 2 au dimanche 3 décembre 2023

Concours d'Agility

8h - 17h / Club canin de Fos-sur-Mer
Manifestation canine sous l'effigie de la
SCC (Société Centrale Canine)
Renseignements ☎ 06 31 19 45 02

➔ Samedi 2 décembre 2023

Samedi vertit « Atelier système D »

15h30 / Médiathèque
Récup, débrouille... pour créer vos
objets du quotidien.
À partir de 11 ans dans la limite des
places disponibles.
Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

Football - National 3

18h / Stade Parsemain
ES Fos / ES Cannet-Rocheville
Renseignements : www.esfos.com

➔ Dimanche 3 décembre 2023

Rugby

À partir de 13h30 / Stade Parsemain
RC Fos-sur-Mer / Stade Laurentin
Équipes 1 et 2
Renseignements ☎ 04 42 56 46 92



Loto de l'Amicale des sapeurs-pompier

16h / Salle polyvalente Parsemain
Ouverture des portes 14h. Buvette et
snack sur place.
Renseignements ☎ 04 42 05 61 42

➔ Mardi 5 décembre 2023

Collecte de sang

14h30 - 19h / Salle polyvalente Maison
de la mer
Association pour le don de sang bénévole
de Fos
Sur rendez-vous : dondesang.efs.santé.fr

Cérémonie commémorative

Guerre d'Algérie, Anciens combattants
17h / Square Clémenceau, monument
aux morts



➔ Mercredi 6, 13 et 20 décembre 2023

Rendez-vous des petits curieux « Découvrir l'univers de Vassily Kandinsky »

9h - 12h et 13h - 18h30 / Médiathèque
Crée de jolies boules de Noël à partir de
l'œuvre « Étude de couleurs, carrés avec
cercles concentriques »
À partir de 5 ans
Sans inscription
Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

➔ Mercredi 6 décembre 2023

Rendez-vous des petits curieux « Un merveilleux voyage au cœur de l'imaginaire de Noël »

14h30 - Médiathèque
Histoires filantes. Découvrir Saint
Nicolas, Casse-Noisette et bien d'autres
contes.
Sur inscription en pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

➔ Vendredi 8 décembre 2023

Basket - Pro B

20h / Halle des sports Henri GIUITTA
Fos Provence Basket / Orléans
Renseignements ☎ 04 42 05 16 32

➔ Samedi 9 décembre 2023

Journée du téléthon

Complexe Parsemain
Entrée 1 euro au profit du Téléthon
Programme complet sur
www.fos-sur-mer.fr
Renseignements au CCAS
☎ 04 42 47 71 00



Tricothé

14h - 17h / Médiathèque
Venez partager des idées et savoirs en
toute convivialité.
Renseignements ☎ 04 42 11 27 58

➔ Dimanche 10 décembre 2023

Régates Challenge du Golfe de Fos

Départ 10h30 / Centre Fosséen de voile
Régates de voiliers habitables autour de
bouées mouillées dans le golfe de Fos.
Renseignements et réservation
☎ 07 66 49 65 30 ou contact@cfosvoile.org

Comédie musicale

10h - 12h / À l'entrée d'Intermarché
Dans le cadre du téléthon, des
personnages de Disney interpréteront
leurs chansons.
Par la Compagnie fosséenne de comédie
musicale.
Renseignements ☎ 06 16 45 77 31

➔ **Du lundi 11
au vendredi 22 décembre 2023**

Distribution des chéquiers

« Je défends ma commune, je soutiens mes commerces »
8h30 - 19h / Salle du conseil Municipal

➔ **Mercredi 13 décembre 2023**

Rendez-vous des tout-petits

« Lire, chanter et jouer avec bébé »
10h / Médiathèque
Rendez-vous aux tout-petits sur le thème des sons de Noël et de l'hiver.
Sur inscription en pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

Magie - La mémoire du temps

20h / Théâtre de Fos
Alain CHOQUETTE nous fait voyager au travers des époques et explore les frontières de l'imaginaire.
Renseignements ☎ 04 42 11 01 99

➔ **Du jeudi 14 décembre 2023
au dimanche 14 janvier 2024**

Exposition photographique

« Série d'auteurs »
Aux horaires d'ouvertures / Centre culturel Marcel Pagnol
Exposition « Série d'auteurs » de l'association « Fos Provence Photographie », à l'espace galerie.
Renseignements ☎ 04 42 11 30 71

➔ **Samedi 16 décembre 2023**

Football - Nationale 3

18h / Stade Parsemain
Étoile sportive fosséenne / Montpellier HSC
Renseignements : www.esfos.com



**Gala de fin d'année du Club
gymnique fosséen**

14h - 17h30 / Gymnase de la Jonquièrre
Spectacle des adhérents enfants et adultes.
Démonstrations de zumba, hip-hop, GR, twirling bâton
Renseignements ☎ 06 45 27 01 55

➔ **Dimanche 17 décembre**

Rugby

À partir de 13h30 / Stade Parsemain
RC Fos-sur-Mer / RC Antibes
Équipes 1 et 2
Renseignements ☎ 04 42 56 46 92

➔ **Lundi 18 décembre 2023**

Conseil Municipal

18h / Maison de la Mer
Renseignements ☎ 04 42 47 70 00

➔ **Mardi 19 décembre 2023**

Concertation H2V

Réunion publique de clôture
18h / Maison de la Mer
Plus d'information sur www.concertation-h2v-marseille-fos.fr



Basket - Pro B

20h / Halle des sports Henri GIUITTA
Fos Provence Basket / Alliance Sport Alsace
Renseignements ☎ 04 42 05 16 32



➔ **Vendredi 22 décembre**

**Soirée Fit & Zumba
& Africa de Noël**

De 18h à 20h / Maison pour tous
2 heures de chorégraphies endiablées sur des sonorités exotiques pour fêter Noël.
Entrée libre et déguisements de Noël appréciés.
Renseignements ☎ 04 42 47 71 66

➔ **Dimanche 7 janvier**

Rugby

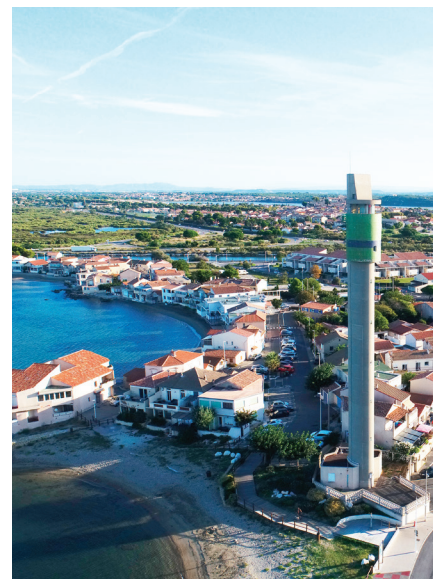
À partir de 13h30 / Stade Parsemain
RC Fos-sur-Mer / SC Salonais
Équipes 1 et 2
Renseignements ☎ 04 42 56 46 92



➔ **Mercredi 11 janvier 2024**

Agora des quartiers - Les plages

18h / Maison de la Mer
Les Élus viennent à votre rencontre.
Renseignements : Secrétariat des Élus
☎ 04 42 47 71 43 / 77 04



Véritable forum de discussion permettant à la population de s'impliquer dans la vie de la cité en formulant des propositions pour améliorer leur cadre de vie, les Agoras des quartiers poursuivent leur déploiement et donnent rendez-vous aux habitants du quartier de la plage le mercredi 11 janvier à 18h à la Maison de la Mer.

@VILLE.FOSSURMER

#FOSSURMER



Jean-Claude Corsaro, président du Galejon

Suite au décès de l'emblématique Simone Bertet-Aloy, Jean-Claude Corsaro a été élu en novembre président du club taurin Le Galejon



La nouvelle a été officialisée lors de l'assemblée générale du club le 9 novembre dernier aux arènes municipales. Suite au décès de Simone Bertet-Aloy, présidente du Galejon, conseillère municipale et figure emblématique de notre commune, Jean-Claude Corsaro devient le nouveau président du club taurin : « Pour moi, c'est un grand honneur. Je suis très fier de faire partie de cette association à l'ambiance familiale et conviviale. Je veux être digne de la confiance que Simone m'a toujours accordée. Avec les bénévoles de l'association, nous souhaitons porter fièrement les couleurs de notre club et faire briller Fos au-delà de ses frontières. » Pour Jean-Claude, cette nouvelle aventure est aussi le reflet de son attachement très profond pour notre commune. Aujourd'hui âgé de 77 ans, ce Port-de-Boucain d'origine, venait déjà pendant son enfance régulièrement à Fos, qui n'était alors qu'un village. Il se souvient : « On parle d'une période qui précède la construction de la zone industrialo-portuaire. C'était une autre époque et une tout autre ambiance. Je venais notamment pour les fêtes votives. Plus tard, à la fin des années 60, j'ai été embauché à La Cartonnerie, aux services expéditions et j'ai alors aménagé à Fos, d'abord dans le quartier du Pont-du-Roy. » Jean-Claude, son épouse Josiane et ses deux filles vont donc s'installer à Fos-sur-Mer pour ne plus en partir ensuite. Jean-Claude précise : « Mécanicien de formation, j'ai ensuite travaillé dans le garage du maire de l'époque Jean-Jacques Féraud, puis à Ugine-Aciers, devenu Ascométal, où je suis parti à la retraite comme agent de maîtrise. Ces expériences m'ont permis de rencontrer de nombreux Fosséens et de nouer des liens forts avec certains d'entre eux. D'autant que j'ai été aussi membre du Comité des fêtes de Fos-sur-Mer et je suis adhérent à la Boule

« Être président du Galejon est un grand honneur »

des Pins. J'ai vécu aussi toutes les transformations liées à l'arrivée des usines, avec le village qui s'est transformé en ville. Aujourd'hui j'ai vraiment l'impression d'être né à Fos, tellement je m'y sens bien. » Son engagement au sein du club taurin viendra un peu plus tard : « Simone a créé le club taurin au début des années 2000. C'est d'abord mon épouse qui intègre l'association. Je la suivais régulièrement et finalement en 2005, sous l'impulsion de Simone, j'ai pris ma carte. Je suis tombé « dedans » comme on dit. Aujourd'hui, je suis toujours autant passionné. Simone m'a vraiment fait aimer le monde de la bouvine. C'était un personnage haut en couleur et tellement attachant. Nous étions très proches et sa disparition a été pour nous une perte immense. C'était comme un membre de la famille. » A ses côtés, Josiane ajoute : « J'ai perdu une sœur de cœur ! ». Malgré la tristesse, Jean-Claude souhaite aujourd'hui devenir le digne successeur de Simone Bertet-Aloy : « Ma première ambition est de poursuivre la dynamique engagée. Les toros piscines que nous organisons sont, par exemple, une véritable référence dans la région. Ils permettent à la commune de rayonner bien au-delà de ses frontières. Il s'agit aussi de mettre en valeur la course camarguaise afin de partager notre passion et nos traditions avec le plus grand nombre. » Et lorsqu'on lui demande si à 77 ans, il n'aspire pas à un peu de calme, Jean-Claude répond : « J'ai toujours aimé rencontrer des personnes et m'investir dans des projets. Aujourd'hui, je suis vraiment motivé pour relever ce nouveau challenge. Je sais que je peux compter aussi sur toute une équipe, sans oublier Josiane, mon épouse, qui est aussi la secrétaire du club. » Jean-Claude conclut en souriant : « Moi président et elle secrétaire, cela promet de belles discussions à la maison ! » ■